



Bulletins du 2ème trimestre

publié le 18/03/2015

Quelques familles seront reçues par les professeurs principaux pour leur remettre le bulletin trimestriel sur rendez vous.

Pour les autres familles, les PARENTS, pourront retirer les bulletins au collège :

entre le 1er avril et le 17 avril
aux heures habituelles d'ouverture du collège.

Les bulletins non retirés seront expédiés fin avril.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.